



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 51 – Loi visant notamment à rendre l’administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives

Procès-verbal de la séance du 23 septembre 2015

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1430-20150924

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2015.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mercredi 23 septembre 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 51 – Loi visant notamment à rendre l’administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives (Ordre de l’Assemblée le 15 septembre 2015, rétroactif au 6 juillet 2015)

Membres présents :

- M. Ouellette (Chomedey), président

- M. Bédard (Chicoutimi), porte-parole de l’opposition officielle en matière de justice
- M. Habel (Sainte-Rose) en remplacement de M. Dutil (Beauce-Sud)
- M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de justice
- M. Proulx (Jean-Talon)
- M. Rousselle (Vimont)
- M. St-Denis (Argenteuil) en remplacement de M. Boucher (Ungava)
- M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d’intervention) :

Regroupement des organismes de justice alternative du Québec :

- M. Pierre Marcoux, président
- M^{me} Chantal Guillotte, directrice adjointe

Conseil de la justice administrative :

- M. Normand Bolduc, président
- M^e Nathalie Lachance, adjointe au président

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l’hôtel du Parlement.

À 15 h 06, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Vallée (Gatineau), M. Bédard (Chicoutimi) et M. Jolin-Barrette (Borduas) font des remarques préliminaires.

À 15 h 16, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

AUDITIONS

La Commission entend le Regroupement des organismes de justice alternative du Québec.

À 16 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil de la justice administrative.

M. le président dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 16 h 56, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au jeudi 24 septembre 2015 après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Guy Ouellette

AL/vb

Québec, le 23 septembre 2015

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Conseil de la justice administrative

002M

Regroupement des organismes de justice alternative du Québec

ANNEXE II

**Liste des mémoires des organismes
qui n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Barreau du Québec	001M
Conseil interprofessionnel du Québec	004M
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	003M